

MAIRIE DE SAINT-RÉMY-EN-MAUGES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 NOVEMBRE 2012

Etaient présents : Louis VINCENT, René PORCHER, Christophe CHENE, Catherine GRATON, Denis CHARRON, Joëlle CHAPIN, Jean-Michel ABLINE, Gérard AUDOUIN, André EMERIAU, Jean- Pierre PASQUIER, Fabienne COLAS

Absent excusé : Olivier SIELLER

VU par Nous, Maire de ST RÉMY-EN-MAUGES, pour être affiché à la porte de la Mairie le 21 novembre 2012 conformément aux prescriptions de l'article L 121.7 du code des collectivités territoriales.

INTERCOMMUNALITE ET COMMUNE

➤ **Projet de Territoire**

Réunion de quartier du 29 octobre dernier à La Boissière sur Evre concernant le projet de territoire. A cette réunion il a été évoqué l'intérêt du pôle St Pierre – Montrevault. Des précisions sont apportées sur l'articulation du projet de territoire et du PLUI. Le projet de territoire est une vision et le PLUI a pour but d'inscrire dans cette vision une réglementation de l'urbanisme. Lors de cette réunion, plusieurs idées convergentes sont venues, la préoccupation de préserver l'identité de la vie locale, la place des différentes communes les unes par rapport aux autres, la préoccupation de qualité du territoire, des considérations plus nouvelles, des questions difficiles à traiter au seul échelon local. En conclusion, il conviendrait de définir la vocation de chacune des communes.

URBANISME / VOIRIE

➤ **Habitat Intergénérationnel**

Suite à la réunion qui a eu lieu avec Sèvre Loire Habitat, la commune doit maintenant définir ses souhaits, nombre de logements, les options (garage, salle commune ...). Lors de cette réunion Sèvre Loire Habitat a cité plusieurs exemples de réalisations : Saint Christophe du Bois, La Varenne, La Renaudière, Jallais, Chaudron en Mauges et Saint Germain sur Moine. Le groupe de travail souhaiterait réaliser des logements de Type 3. Madame Catherine GRATON demande l'avis aux conseillers sur la construction d'une salle commune, elle précise que le groupe de travail communal est très motivé pour la réalisation d'une salle commune quitte à réduire le nombre de logements. Plusieurs questions et idées en ressortent. Des idées à approfondir avec le groupe de travail qui se réunira le mercredi 28 novembre 2012 à 20 H à la Mairie.

➤ **Lotissement des Jardins de la Fontaine**

Réunion du 6 novembre dernier avec le Cabinet RIGAUDEAU. La commission a présenté l'esquisse modifiée. Suite à cela Monsieur RIGAUDEAU doit retourner une nouvelle esquisse fin novembre. Suite à la rencontre avec Messieurs DUCOQ et TAVERNIER concernant le PLUI, Monsieur Christophe CHENE propose au Conseil Municipal de réfléchir sur le chemin vert à envisager afin de délimiter le lotissement de la zone agricole. 3 banques ont été contactées pour un prêt de 150 000 € pour l'acquisition des terrains et pour l'indemnité d'éviction. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la proposition du crédit agricole pour faire un emprunt de 150 000 €.

➤ **Travaux rue de la Mairie**

Les travaux de la rue de la Mairie sont en phase terminale. L'entreprise JURET intervenait la semaine 46 pour l'effacement des réseaux aériens.

➤ **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)**

Suite à la rencontre du 8 novembre 2012 avec Messieurs DUCOQ et TAVERNIER concernant la restitution de visite de la commune du 13 juin 2012 un diaporama a été présenté aux conseillers. Ces 2 intervenants ont évoqué certaines caractéristiques de la commune et les éléments à mettre en place pour un développement harmonieux. Il en ressort que notre commune est bien lancée sur le plan des acquisitions foncières (parcelles de jardins achetées, réorganisation ...) permettant d'envisager des restructurations de propriétés et de faire vivre le centre bourg. Messieurs DUCOQ et TAVERNIER évoquent la sortie de bourg direction le Fuleit, à laquelle il serait intéressant de réfléchir pour envisager des acquisitions ou des échanges afin de l'aménager.

BATIMENTS

➤ Salle Polyvalente – Rénovation

Deux devis d'honoraires ont été reçus. Le premier devis de Jean-Paul MARCHAND, l'architecte, s'élevant à 1935.13 € TTC, et le second devis de Monsieur FORTIN, économiste, d'un montant de 2511.60 € TTC. Soit un total de 4446.73 € TTC. Pour pouvoir réaliser sans tarder un diagnostic complet, les devis ont été acceptés.

FINANCES

➤ Budget Lotissement de la Roche Poisé.

Comme prévu au budget, le budget annexe du lotissement de la Roche Poisé va être soldé. Il n'y a plus de dépenses sur ce budget. L'excédent sera versé sur le budget général. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de solder le budget lotissement de la Roche Poisé.

➤ Tarifs communaux 2013

Comme chaque année le Conseil Municipal procède à la révision des tarifs communaux. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'augmenter tous les tarifs communaux de 2%.

SALLE POLYVALENTE	Tarif commune	Tarif hors commune
ASSOCIATIONS : 1 manifestation gratuite par an AG ou autre manifestation Ménage payant 55 ou 109 € suivant l'importance de la manifestation Concours et jeux = sans cuisine	Nota : Pour une réservation sur 2 jours 1 seul ménage est facturé	
Vin d'honneur - réunion	109.00	
Repas famille seul maximum 70 personnes	164.00	242.00
Réunion familiale avec ou sans soirée dansante - bal association avec ou sans buffet - petit banquet	Soirée 296.00 Journée 437.00	351.00 602.00
Mariage - banquet – réveillon	437.00	602.00
Mariage + retour (location sur 2 jours)	546.00	787.00
Concours - jeux (sans cuisine)	164.00	242.00
Exposition professionnelle		
Salle complète le 1er jour	428.00	602.00
les jours suivants	133.00	133.00
Club les Amis Rémygeois - le jeudi	gratuit	
autres occupations	88.00	
concours intercommunal	164.00	
participation chauffage - forfait annuel	327.00	
<i>Le ménage est compris dans le prix de location. Cependant le rangement et le nettoyage sommaire sont obligatoirement effectués par l'utilisateur. Tous les utilisateurs sont tenus de respecter le règlement qui leur sera donné à l'état des lieux entrant. 2 cautions sont mises en place : 350 € pour les dégâts matériels et 50 € pour le non respect du règlement.</i>		
SALLE COMMUNALE		
Salle communale été (sans chauffage)	27.00 €	
Salle communale hiver (avec chauffage)	35.00 €	
AUTRES		
Location Mur d'Escalade : tarif fixé par la Communauté de Communes		
Loyer Cercle de l'Union		50.00 €
Loyer A.D.M.R		167.00 €
TRAVAUX VOIRIE ET DIVERS :		
Réfection des voies et trottoirs après travaux		
Forfait		81.00 €
le m ² sans empierrement		6.00 €
le m ² avec empierrement		9.00 €
Aménagement des entrées de champs et habitations (Compétence Communauté de Communes)		
Prime à la rénovation d'habitation		490.00 €
<i>Versée dans le cadre d'une acquisition d'une maison principale d'habitation de plus de 20 ans et/ou de travaux de rénovation et d'amélioration de l'existant ayant une finalité de diminution de la consommation énergétique - But environnemental et écologique - Pour des travaux dont le montant est supérieur à 31 500 euros T.T.C)</i>		

CIMETIERE

Concession 15 ans	40.00 €
Concession 30 ans	78.00 €
Columbarium 15 ans	507.00 €
Columbarium 30 ans	1012.00 €
ASSAINISSEMENT	
Participation pour le raccordement à l'égout (P.R.E)	Tarif revu au Conseil Municipal de Décembre
Redevance assainissement (par m3 d'eau)	1.65 €

AFFAIRES DIVERSES**➤ ERDF**

ERDF souhaite mettre en place un réseau de Référents Réseaux Electriques dans le Maine et Loire, pour renforcer la rapidité et l'efficacité du dépannage en cas d'aléa climatique important perturbant la desserte en électricité du territoire. Chaque commune doit désigner un élu volontaire et un suppléant pour faire le lien entre la cellule de crise d'ERDF et la commune. Ce référent bénéficiera d'un accès privilégié auprès d'ERDF en cas de crise. Après discussion Monsieur René PORCHER est désigné comme référent de la commune, et Monsieur Jean-Pierre PASQUIER est désigné comme suppléant.

➤ Foyer des Jeunes

Une réunion a eu lieu le 31 octobre 2012 avec une responsable de la Communauté de communes et les jeunes intéressés, pour relancer le foyer. Certains semblaient intéressés pour utiliser les locaux. Une nouvelle réunion a été retenue pour le 1^{er} décembre 2012.

➤ Prochain conseil municipal jeudi 13 décembre 2012 à 20H15.

Affiché le 21 novembre 2012